

Patrimoine
DU PAYS DE
MAYENNE



DES CAPUCINS
AUX VISITANDINES

1606

1998



2001



10 €

S O M M A I R E

- ∞ EDITORIAL

- ∞ SAINT FRANÇOIS~D'ASSISE

- ∞ L'ORDRE DES CAPUCINS

- ∞ LES CAPUCINS À MAYENNE

- ∞ SAINT FRANÇOIS~DE~SALES

- ∞ SAINTE JEANNE~DE~CHANTAL

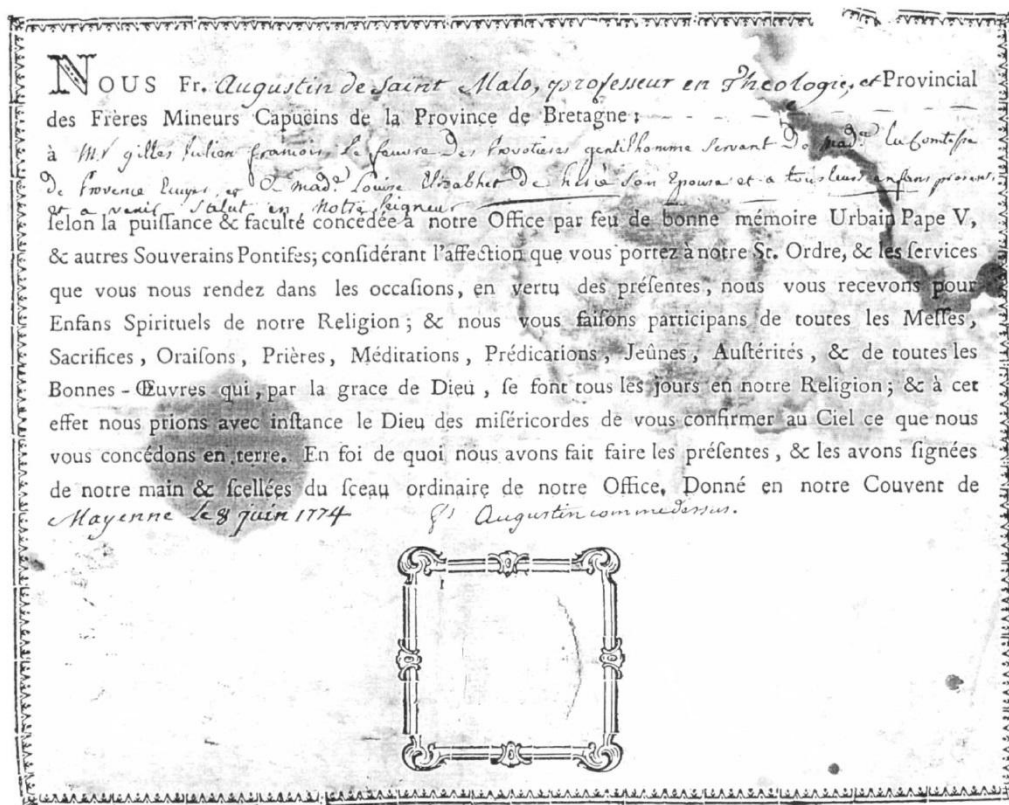
- ∞ L'ORDRE DES VISITANDINES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

- ∞ LES VISITANDINES DE MAYENNE

- ∞ GLOSSAIRE ET ANNEXES

C'étaient des hommes érudits et dévoués à tous les intérêts du peuple. Qu'il survienne une calamité publique, on les trouvait au premier rang. Mayenne venait de souffrir de deux épidémies de peste : en 1640, dans le quartier Notre-Dame, en 1649 dans le faubourg Saint-Martin, d'une maladie contagieuse en 1668, de la dysenterie en d'octobre 1707 et de la disette de 1738.

Des laïques s'occupaient de leurs biens matériels : les hommes étaient appelés *Pères Spirituels*, *Pères Temporels* ou *Syndics* ; les femmes *Sœurs Spirituelles* et parfois *Sœurs Temporelles*. Ces sœurs étaient des filles pieuses, d'âge mûr qui quêtaient pour les religieux et vivaient volontairement dans la pauvreté.



Certificat de grâces

A la Révolution, la municipalité qui portait une grande estime aux Capucins envoie une pétition à l'Assemblée Nationale, le 13 juin 1790, afin de les garder. Cette requête n'est pas écoutée et les Capucins quittent le couvent le 1^{er} avril 1791. Il y avait alors cinq frères, un frère lai⁶ et un frère donné⁷. Tous, sauf un, refusèrent de prêter serment, malgré la pression exercée sur le clergé pour l'obtenir.

⁶ Frère lai : frère servant qui n'est pas destiné à être ordonné.

⁷ Frère donné : peut être "frère offert" ou oblat (du latin oblatum, offert) laïc consacré très jeune à un ordre monastique, il est "offert" par ses parents à un monastère sans prononcer ses vœux.

En 1818, les premières visitandines ne trouvent pas beaucoup de locaux accueillants. *L'église avait été démolie, il n'en restait que le chœur ; les cellules et les autres appartements étaient dans le plus triste état, le tout à peu près sans porte ni fenêtre.*

Le bâtiment restant attenant à la chapelle était composé d'un petit dortoir, d'une salle de séjour avec réfectoire et, à l'étage, d'étroites cellules en très mauvais état.

Les aumônes de leur installation ont été abondantes et en août 1819, elles achètent une petite cloche. Celle du chœur nommée Marie-Joseph est l'objet d'un don. Monsieur le curé de la paroisse offre, à la nouvelle communauté, des statues en bois doré, avec socle en acajou contenant des reliques.

Les frais du voyage et autres petites dépenses étant payés, il resta deux francs dans la bourse de la sœur économe et nos provisions étaient dans les greniers de la Divine Providence .Et pourtant nous étions joyeuses et sans inquiétude sous la protection de la Divine Providence. Trois petits tabourets, quelques chaises, trois tables, chacune un lit, quelques ustensiles de cuisine, un peu de linge pour la sacristie et pour nous, un vieux missel, deux vieux ornements, un calice, un ciboire et quelques livres, voilà à peu près l'inventaire de nos meubles et revenus, cependant nous n'avons jamais manqué du nécessaire.

Depuis 1818, les religieuses font la classe aux enfants pauvres. En octobre 1835, un grand nombre de pensions séculières s'élèvent de tous côtés, offrant une éducation plus en harmonie avec les idées nouvelles et la mode du jour, dans un siècle qui n'aime que la nouveauté faisant tort à l'enseignement des religieuses. Le nombre des élèves diminue, l'évêque leur conseille de fermer le pensionnat qui leur procurait quelques ressources. En 1862, Monsieur Tison, chanoine archiprêtre de Notre Dame, désirant voir tous les enfants pauvres réunis en un même local, après en avoir parlé aux autorités de la ville, fait enlever la classe, ce qui permet aux sœurs de se consacrer à l'observance de leur règle et leur donne un peu plus de temps pour la confection des ornements.

VERS LE DÉPART DE MAYENNE

Une nouvelle fois, le vieillissement des religieuses pose la question du maintien du couvent.

Le manque de recrutement, l'âge et la fatigue des sœurs les obligent à abandonner la fabrication des hosties au profit des Bénédictines du Saint-Sacrement de Craon, à partir de mars 1991.

- Sœur Marie Henriette fête son jubilé de diamant le 11 février 1993. Elle décède le 10 février 2001, à la veille de ses 68 ans de profession.
- Sœur Henriette Marie (sœur-assistante) fête son jubilé d'or le 30 avril 1994.
- Sœur François de Sales Rocher fête ses 100 ans en 1993. Elle décède le 18 décembre 1995 à 102 ans, après 75 années de profession religieuse.
- Sœur Marie-Simone fête son Jubilé d'or le 2 juin 1993.
- Sœur Anne-Louise fête son jubilé d'or en 1997.

Le Père Leroy, lors de sa visite en mai 1996, s'inquiète de la situation du monastère. Il revient le 17 juin pour examiner la gestion et la façon d'envisager la continuité de la communauté. Il invite les religieuses à réfléchir sur leur avenir.

Le samedi suivant, réunies en Chapitre, les sœurs votent la fermeture du monastère.

Aucun établissement ne peut recevoir toute la communauté alors composée de 18 sœurs, elles peuvent choisir leur couvent d'accueil. Troyes étant le monastère de fusion, trois sœurs s'y retirent, huit iront à Moulins, trois à Saint-Flour, une à Paris. Les deux aînées partent à l'Oasis de Boulogne¹⁷ le 13 juin ; Sœur Marie Chantal qui devait partir pour Troyes, décède le 11 novembre 1997.

Le chancelier de l'évêché vient voir la Mère Supérieure et la Mère assistante le 11 juin 1997 pour la préparation difficile et compliquée de la fermeture qui demande l'accord du Saint Siège et du Bureau central des Cultes au ministère de l'intérieur.

Les sœurs souhaitaient le classement de la chapelle extérieure, sans envisager l'achat par la ville de l'ensemble des bâtiments. La municipalité voulant préserver ce *patrimoine*" afin que l'esprit des lieux soit respecté, s'en porte acquéreur. Le 7 novembre la communauté donne son accord pour la vente qui est

¹⁷ L'oasis de Boulogne : maison de repos.

